

Réf: Dossier 261438

## Avis de constitution

### SOCIETE « IKOONIK »

Siège Abidjan Cocody Angré Djibi, Lot 942, Ilot 67

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05/10/2023, et enregistrés au CEPICI le 23/10/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IKOONIK »

Objet : La société a pour objet social, directement ou indirectement en tout pays et notamment en Côte d'Ivoire :

- Conseil en communication, Création graphique, Communication digitale, Production audiovisuelle, Production événementielle
- Location et vente de Matériels divers, Création

de

site web, Gestion d'influenceur,

- Production artistique, Impression numérique, Enseigne lumineuse

de

- Bâtiment et travaux publics, Toute prestation services

- Import-export
- Divers.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou

indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan Cocody Angré Djibi, Lot 942, Ilot 67

Dirigeant(s) M BITAR ALAA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-06329 du 07/11/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°77903/GTCA/RC/2023 du 07/11/2023

